

# Arrêtés préfectoraux - Restrictions temporaires les 31 mai et 1er juin 2025

## Arrêtés préfectoraux - Restrictions temporaires les 31 mai et 1er juin 2025

La préfecture des Yvelines a pris deux arrêtés visant à garantir la sécurité publique pour ce week-end.

**Du samedi 31 mai à 8h00 au dimanche 1er juin à 24h00 :**

### **Interdiction des artifices de divertissement (catégories F2 et F3)**

Vente, achat, transport, détention et utilisation interdits.

### **Interdiction du transport de combustibles domestiques par des particuliers**

Cela inclut le gaz inflammable et les produits pétroliers dans tout récipient transportable.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

#Sécurité #Yvelines #ArrêtéPréfectoral #Prévention #InfoMairie #Gargenville



Documents

[Arrêté artifice](#)

[Arrêté carburant](#)